



Fiche technique N° GB907  
Juin 2008

Annule et remplace  
les éditions précédentes

## Application après préparation sur supports conformes aux règles de l'art

ANCIENNES MAÇONNERIES :  
BÉTON ET DÉRIVÉS • CIMENT • ENDUIT DE CIMENT •  
FIBROCIMENT • MORTIER • BRIQUES

BOIS ET DÉRIVÉS

PEINTURES :  
HYDRODILUABLES • GLYCÉROPHTALIQUES • ACRYLIQUES

## RESPIRANT

Peinture décorative pour  
la protection des façades

EXTÉRIEUR  
9 à 11 m<sup>2</sup>/L

## Fonction :

Peinture décorative à base de résine glycérophtalique pour la protection des façades.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 4a

## Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales et boiseries, sur façades et bâtiments (*voir les supports ci-dessus*).

## Qualités dominantes :

- **Imperméable** : protège efficacement contre les eaux de pluie.
- **Excellente opacité** pour un pouvoir couvrant élevé.
- **Microporeux** : respecte l'hygrométrie du support.
- **Entretien facile**.

## Caractéristiques pratiques :



= 9 à 11 m<sup>2</sup>/L (*selon le support*)



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : blanc
- **Aspect en finition** : satiné
- **Rendement en surface** : 9 à 11 m<sup>2</sup>/L (*suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application*).
- **Matériel** : brosse, rouleau ou pistolet
- **Nettoyage du matériel** : White Spirit
- **Coloration** : colorants concentrés COULEURS EXPRESS® ou SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement** : 1 L – 4 L – 13 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,38 à 1,42
- **Extrait sec** : 78 à 82 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 430 g/l (2010).  
Ce produit contient max 430 g/l COV.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter, brosser et dépoussiérer soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre.** Laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues,** traiter au préalable la surface à peindre avec un produit anti-mousse adapté. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer l'anti-mousse, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur fonds neufs et fonds poreux (bois et dérivés) :** appliquer en impression 1 couche de notre PRIMER MURAL.
- **Sur métaux ferreux :** appliquer une sous-couche antirouille adaptée.

### Application :

**Après les travaux de préparation du support,** sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux règles de l'art. Appliquer la peinture en 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Ne pas appliquer sur bois anti-siccatif (qui empêche la peinture de sécher).**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.

### Hygiène et sécurité :

- **INFLAMMABLE**
- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : [goudronblanc@theolaur.com](mailto:goudronblanc@theolaur.com) - Web : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015